

OCTOBRE 2025

Bulletin municipal

VOUNEUIL-SUR-VIENNE



A découvrir dans votre bulletin

p/03 **Edito du maire**

p/04 **Vie communale**

p/09 **Travaux**

p/10 **Enfance-jeunesse**

p/12 **Vie sociale**

p/13 **Infos Grand Châtelleraut**

p/16 **Vie culturelle et animation**

p/18 **Journal des associations**

p/24 **Calendrier des manifestations**

Une nouvelle structure multi-activités



dossier p/07

Obligations légales de débroussaillage



Mise en valeur du tissu associatif local.



Etat Civil

Bienvenue les bébés

- Amàlia, Thérèse, DA LOMBA GAVINHO CHAVARRIA, née le 13 mai 2025 ;
- Paul, Vincent, Patrice MATURIER, né le 19 juin 2025 ;
- Jade, Suzanne MERLET, née le 4 juillet 2025.

Ils se sont dit OUI :

- Eric, Mekki, Pierre GENDRY et Julie EDOUARD le 31 mai 2025 ;
- Yoan, Daniel, André BONIFACE et Pauline, Emilie, Isabelle LEONTINE le 5 juillet 2025 ;
- Adrien, Corentin MERLET et Camille, Laetitia, Gwenaëlle LENFANT le 19 juillet 2025.
- Romain Fabien Manuel Maurice DOUCET et Nelly Vanessa SANSIQUET le 9 août 2025 ;
- Vincent Pierre MORISSET et Magali Stéphanie PILET le 6 septembre 2025.

Ils nous ont quittés :

- André, Claude, Jean, Sylvio COUV RAT le 21 avril 2025, époux de Andrée, Léontine MENNETEAU ;
- Jean-Maurice ANTIGNY le 14 juillet 2025, veuf de Gisèle Sidonie Marie PONCEL ;
- Gilbert, André MÈCHE le 10 août 2025, époux de Chantal, Marie-Ange, Mauricette, Thérèse NAUDIN ;
- Pascal, Claude LAURIN le 25 août 2025, époux de Sylvie, Christelle CAILLAUD.

Edito du Maire

Le Conseil municipal remercie les agents municipaux pour leur dévouement et leur implication lors du déménagement de l'école élémentaire offrant ainsi aux enfants une rentrée scolaire en toute sérénité dans leur école temporaire.

Alors que l'été s'achève, je tiens à revenir sur les animations qui nous ont fait vibrer durant ces derniers mois. Je tiens à apporter une mention particulière pour le marché d'été porté par Aurélie RELAND, commerçante sur le marché du jeudi matin, qui a su fédérer bon nombre de commerçants pour vous accueillir les mardis soirs sur la place avec une toute nouvelle formule d'animation.

Vous avez été nombreux à profiter des stands de bijoux, produits de bien être, confiseries, plantes aromatiques... tout ça bien sûr avec la possibilité de vous restaurer.

Nos associations ont elles aussi été à l'initiative de nombreuses animations. Notre seconde édition du Forum des associations, début septembre, a d'ailleurs été l'occasion de découvrir leur grande diversité et encore une fois leur grande implication dans la vie locale.

Vouneuil sur Vienne est une commune qui bouge grâce à vous tous !

Dans cet élan de dynamisme, vous avez sûrement remarqué que la rentrée est

elle aussi animée. Les travaux ont débuté pour la création des 12 logements rue Mendes France et vont continuer tout l'hiver. Ils viendront ainsi compléter l'offre actuelle et proposer de nouveaux logements notamment à destination des seniors. Vous pouvez d'ores et déjà solliciter Habitat de la Vienne qui réceptionne vos demandes et examine votre éligibilité.

Dans le même temps, les travaux dans l'école élémentaire ont débuté avec le déménagement, le démontage des panneaux photovoltaïques et la déconstruction. Ces travaux vont se prolonger durant toute l'année scolaire.

Le plus gros chantier de l'été a été le déménagement de l'école élémentaire. Il a été réalisé en étroite collaboration entre le corps enseignant et nos agents municipaux qui se sont tous mis à la tâche dans un temps relativement court. De la part du Conseil Municipal, je tiens à les remercier pour leur dévouement et leur implication. Les enfants ont pu faire leur rentrée dans l'école temporaire en toute sérénité et sont ravis des installations. La cour reste un peu



“

**VOUNEUIL
SUR VIENNE
EST UNE COMMUNE
QUI BOUGE GRÂCE
À VOUS TOUS !**

petite, mais ils pourront réintégrer, après les vacances de la Toussaint, une partie de la cour habituelle.

Tous ces petits bouleversements sont nécessaires pour retrouver une école rénovée et ainsi offrir de meilleures conditions d'apprentissage à nos enfants.

Nous vous souhaitons à tous une bonne reprise !

Johnny BOISSON
Maire de Vouneuil-sur-Vienne

Vie communale

Un nouveau docteur au Pôle de santé

Depuis le 1^{er} septembre, le Dr Claire LAMBERT a rejoint l'équipe médicale du Pôle de santé en tant que médecin généraliste. Après deux années de remplacement au sein de la structure, elle a choisi de pérenniser sa présence et de travailler avec l'équipe en place au grand plaisir de toute l'équipe.

Le Dr Claire LAMBERT prendra en charge les patients actuellement encore sans médecin traitant de la commune de Vouneuil-sur-Vienne qui le souhaitent, ainsi que certains villages alentours dépourvus d'offre médicale.

La prise de rendez-vous en tant que nouveau patient du Dr LAMBERT se fait uniquement par le secrétariat, pendant les heures d'ouverture ou par téléphone au 05 49 85 10 61.

Nous profitons de cet encart pour rappeler que le Pôle de Santé a à cœur d'être un acteur de poids dans les actions de santé Publique visant nos concitoyens via les actions de dépistages du mois sans tabac, Vaccination antigrippale, Octobre Rose, Mars bleu, Juin Vert....



Dr César SCHOTTEY - Dr Claire LAMBERT - Dr Anne-Laure CHAPUIS - Dr Anne-Sophie VUILLAUME PREZEAU - Dr Matthieu RUBI

Arrivée d'un apprenti aux services techniques

La Mairie est heureuse de vous annoncer l'arrivée de Rémi BOYER au sein du service technique. Rémi est apprenti au lycée professionnel agricole et horticole de Thuré et prépare un CAPA paysagiste pour une durée de deux ans.

Durant ces deux années, il sera accompagné par Romain DOUCET agent communal qui sera son maître d'apprentissage.

Souhaitons la bienvenue à Rémi !



Achat d'un défibrillateur

La commune a procédé à l'achat d'un second défibrillateur pour un montant de 1 549[€] HT. En plus de celui installé à la salle des fêtes, ce nouveau sera installé aux abords du terrain de foot.

La commune prévoit d'en acheter progressivement deux autres pour les installer sur la Place de Montgamé et à la Mairie.

Les appareils sont et seront enregistrés sur la base nationale Géo'DAE.



Démarches administratives

Inscriptions sur les listes électorales

Grâce au Téléservice « Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales » (Démarche en ligne), vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :

- une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie.

Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire de demande d'inscription disponible en mairie.



Vous venez d'avoir 16 ans ! Pensez au Recensement citoyen

Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet : d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- à la mairie de votre domicile,
- au consulat ou à l'ambassade de France, si vous résidez à l'étranger.

Qui doit effectuer la démarche ?

- soit l'intéressé en personne,
- soit l'un des parents, ou le tuteur légal.

Quand effectuer la démarche ?

- dans le mois du 16^e anniversaire et jusqu'au 25^e anniversaire

Quels documents sont nécessaires ?

- une pièce d'identité (carte d'identité, passeport)
- le livret de famille des parents ou acte de naissance avec filiation.



COMMUNE DE
Vouneuil
SUR
VIENNE

**Rappel des horaires
d'ouverture de la Mairie**

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h, le samedi de 9h à 12h (fermé le samedi en juillet et août).

Co-voiturez et faites des économies

Afin de répondre aux enjeux et besoins de mobilité, Grand Châtellerault complète son offre de mobilité en subventionnant le covoiturage domicile-travail et même pour les loisirs !

Pensez à l'aire de co-voiturage installée à côté du restaurant la Belle Etoile.



Pour la deuxième année, l'agglomération a noué un partenariat avec trois opérateurs de covoiturage pour développer son offre de covoiturage : Karos, Mobicooop, et Blablacar Daily.

La subvention des trajets permet de susciter l'intérêt économique pour les conducteurs et les passagers ; elle vise aussi à créer un dé-clic par rapport aux freins concernant le covoiturage du quotidien.

Grand Châtellerault rémunère les conducteurs à hauteur de 1,50€ par trajet (entre 5 et 80 km) et par personne transportée ; les pas-sagers verseront au conducteur 0,50€ par trajet.

Exemple : un conducteur peut percevoir un complément de reve-nu de 120€ par mois lorsqu'il transporte 3 passagers sur 20 jours travaillés.

Un passager peut covoiturer dans la limite d'un aller-retour par jour.

Conditions d'éligibilité

- Effectuer un trajet de 5 à 80 km en provenance et/ou à destination de Grand Châtellerault ;



- être inscrit sur l'une des plateformes partenaires ;
- être majeur.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif de soutien au covoiturage, chaque usager doit télécharger et s'inscrire sur l'une des applications des trois opérateurs partenaires.

Une fois son inscription effectuée, l'usager repère les tra-jets qui conviennent le mieux à sa mobilité quotidienne. Il peut se proposer comme conducteur en renseignant les différents points de passage et horaires.

Inscription

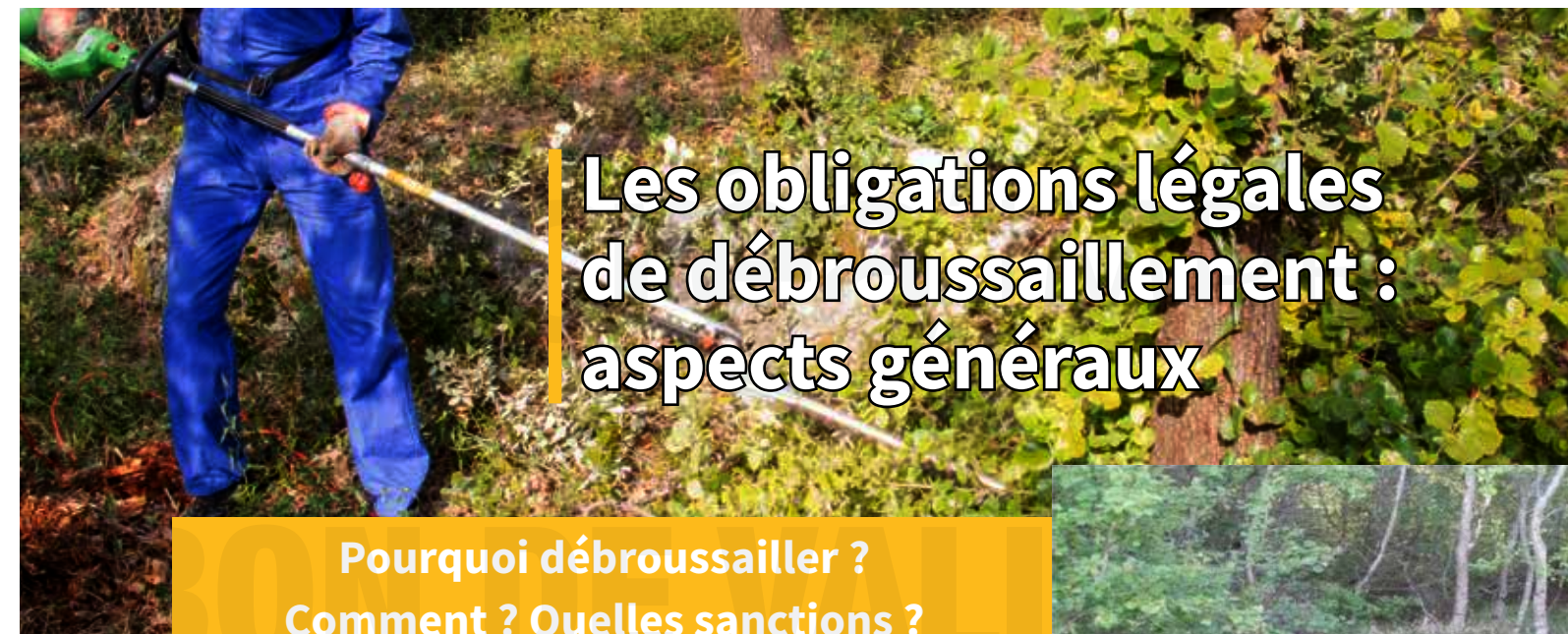
Pour installer les applications, rendez-vous sur le site des opérateurs : Blablacar Daily, Karos, Mobicooop

En pratique

Que je sois **conducteur ou passager** :

- Je **télécharge l'une des applications partenaires** sur mon téléphone,
- Je **crée un compte** et je **renseigne mes informations personnelles**,
- Je suis conducteur, **je propose mon trajet**. Je suis passager, **je trouve le trajet qui me convient**,
- Je n'oublie pas de **me géolocaliser pendant mon trajet** pour que celui-ci soit pris en compte et pour être indemnisé.

L'**indemnisation** pour le conducteur sera **réglée directement par l'opérateur** sans démarche à réaliser auprès de Grand Châtellerault.



Les obligations légales de débroussaillage : aspects généraux

Pourquoi débroussailler ?
Comment ? Quelles sanctions ?
Vos questions, nos réponses.

1°/ Quel est le fondement juridique des obligations légales de débroussaillage (OLD) ?

Les OLD sont issues des articles L.131-10, L.133-1 et L.134-5 à 134-18 du code forestier et sont reprises dans l'arrêté N° 2015 – DDT – 451 relatif aux obligations de débroussaillage dans le département de la Vienne.

2°/ Où s'appliquent les obligations légales de débroussaillage (OLD) ?

Les OLD s'appliquent dans la zone sensible au risque incendie de forêt. Cette zone est constituée des massifs boisés figurant dans l'arrêté cité ci-dessus et l'arrêté n° 2014-DDT-748 du 12/11/2014 et d'une bande de 200 mètres autour de ces massifs. Pour un accès à une cartographie indicative de la zone sensible, voir le Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies établi par la préfecture de la Vienne.

3°/ Débroussailler, oui mais pourquoi ?

Dans notre département particulièrement exposé au risque incendie de forêt, débroussailler n'est pas qu'une obligation légale, c'est surtout un moyen de se protéger, de protéger ses biens et de protéger les autres face aux feux de forêt.

En réduisant le volume de combustible disponible et en créant des ruptures horizontales et verticales dans les strates forestières, le débroussaillage permet en effet de :

- limiter les risques de départ de feu ;
- diminuer l'intensité du feu ;
- ralentir voire empêcher sa propagation ;

- limiter le risque de transfert de feu entre zones boisées et habitat ;
- faciliter l'accès des pompiers dans les parcelles et donc l'attaque du feu.

Débroussailler autour de sa maison, c'est donc :

- **d'une part protéger sa vie et sa maison face à un feu de forêt ;**
- **d'autre part protéger le massif et les autres habitations contre un feu dont on serait responsable.**

4°/ Débroussailler, oui mais comment ?

Les opérations de débroussaillage consistent en :

- la taille, voire la coupe des arbustes et arbres, de telle sorte qu'une distance minimale de 3 mètres soit respectée entre houppier (ensemble des branches et rameaux situés au sommet du tronc) et construction ;
- la coupe de la végétation ligneuse basse ;
- la coupe de la strate herbacée ;
- l'élagage sur une hauteur de 2 mètres des sujets conservés ;
- l'élimination des rémanents.

Le maintien en état débroussaillé est assuré dès lors que la hauteur de repousse de la végétation ligneuse ou herbacée ne dépasse pas 40 centimètres.

5°/ Comment éliminer les déchets verts issus du débroussaillage ? Puis-je les brûler ?

À titre dérogatoire, les déchets verts issus des opérations réglementaires de débroussaillage, dans les massifs forestiers classés à risque feu de forêt, peuvent être brûlés entre le 1^{er} novembre



Avant débroussaillage



Après débroussaillage

et le 31 janvier. En dehors de ces périodes, ces déchets doivent être éliminés selon les filières classiques : déchetterie, broyage, compostage, etc...

Voir arrêté n°2017-SIDPC-014 portant règlement permanent de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département de la Vienne.

6°/ Quelles sanctions si je ne respecte pas mes obligations de débroussaillage ?

Je peux faire l'**objet de poursuites pénales** (contravention 5^e classe) et administratives (mise en demeure avec astreinte journalière, exécution d'office et à mes frais, amende administrative de 50 euros par m² non débroussaillé).

En cas de dommage subi par un incendie de forêt, mon assureur peut appliquer une absence partielle de prise en charge « **franchise supplémentaire** » (article L. 122-8 du code des assurances).

Enfin, **ma responsabilité peut être engagée si un dommage causé à autrui** est lié à un manquement dans la mise en œuvre de mon obligation de débroussaillage.

Animation Sapins de Noël décorés

La municipalité reconduit l'animation "Mon Beau Sapin de Noël" à laquelle vous êtes invités à participer.

Participation gratuite, ouverte à tous : particuliers, commerçants, artisans.

Un bulletin d'inscription sera disponible sur le site de la commune

ainsi qu'à l'accueil de la Mairie du 3 novembre au 21 novembre 2025. Un sapin est offert pour toute inscription.

Cette participation privilégie les décorations permettant la maîtrise d'énergie : décorations à base de produits naturels, recyclables, fabrication maison...



Déplacement des abris bacs

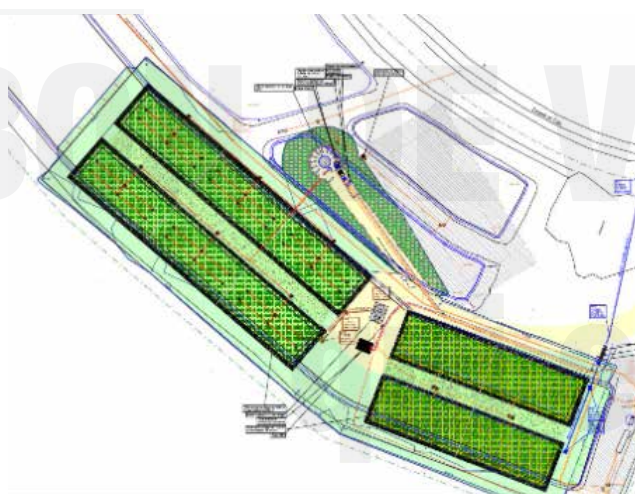
Les abris-bacs qui se trouvaient au cimetière ont été déplacés à la salle des fêtes.



Réhabilitation de la station d'épuration

Eaux de Vienne a débuté des travaux de réhabilitation de la station d'épuration de notre commune. Celle-ci va être réhabilitée en filtre planté de roseaux.

L'enlèvement des boues a débuté en fin du mois d'août. Les travaux sont prévus pour une durée de six mois, pour un coût estimé à 1 200 000€.



Nouvelles entreprises

- Aspiration habitacle et coffre
- Shampooing sièges, tapis et moquettes
- Nettoyage vitres
- Nettoyage intérieur et entrée de portes
- Nettoyage plastique
- Rénovation optique

L'Prestige Auto

Une nouvelle activité vient de s'installer chez nous : L'Prestige Auto, spécialiste du nettoyage de voitures.

Intérieur, extérieur, nettoyage complet, L'Prestige Auto redonne éclat et propreté à votre véhicule, avec professionnalisme et souci du détail.

N'hésitez pas à les contacter pour vos besoins en nettoyage automobile.

Devis sur demande

06 61 84 54 97

L.prestige86@gmail.com

6 chemin de la Chapelle
86210 Vouneuil Sur Vienne

Vanessa VALET
Assistante Indépendante & Polyvalente
- Particuliers et Professionnels -



Vanessa Valet
Assistante Indépendante

Quand l'administratif devient une contrainte pour votre Entreprise : Temps perdu, frein à la croissance de votre activité. Les tâches administratives vous prennent trop de temps, vous ne pouvez pas vous consacrer pleinement au développement de votre société ? Il est peut-être temps de faire appel à une assistante administrative polyvalente et indépendante !

Forte de 25 années d'expérience dans le domaine administratif, juridique, Madame VALET vous propose de vous accompagner dans toutes vos tâches administratives et autres démarches.

Elle se déplace dans les entreprises ou chez les particuliers dans un rayon de 30 km autour de Vouneuil-sur-Vienne.

06.78.92.43.83 - vanessa.valet@icloud.com
SIRET : 939 280 871 00012

Travaux

Bâtiments

Place de Montgamé

Les travaux de peinture intérieure et extérieure des WC PMR, situés au fond de la place, ont été réalisés par l'entreprise MOREAU Père et Fils pour un montant de 2 200,00€ HT.



École maternelle

Après plusieurs réparations ponctuelles sur la structure de jeux en bois, et plus de 15 années de bons et loyaux services, son remplacement s'est avéré nécessaire. L'entreprise DCTE a procédé au démontage de l'ancienne structure ainsi qu'à la mise en place de gravillons, pour un montant de 2 535,00€ HT.

La nouvelle structure multi-activités, cette fois conçue en éléments métalliques et inox, a été fournie et installée par l'entreprise PCV Collectivités pour un montant de 10 424,00€ HT.

Il ne reste plus qu'aux enfants à profiter pleinement de ces nouveaux jeux de plein air...

École élémentaire

Avant le démarrage des travaux de réhabilitation de l'école, deux entreprises sont intervenues pour réaliser des opérations préalables :

- L'entreprise LUMELEC a procédé à la dépose complète de l'installation photovoltaïque, pour un montant de 7 355,00€ HT.
- L'entreprise ENAULT Plomberie est intervenue pour démonter un chauffe-eau électrique et sécuriser le réseau d'eau, pour un montant de 496,00€ HT.

À NOTER : l'ensemble des équipements déposés (panneaux solaires et chauffe-eau) a été stocké en vue d'un éventuel réemploi.



Ecole temporaire

Une école temporaire de 750 m² et préau de 150 m² a été installée sur le plateau sportif derrière le gymnase afin de permettre la réalisation des travaux de l'école élémentaire.

Cette école comprend 6 classes, une salle polyvalente, une cuisine et cantine, ainsi qu'un bureau de direction et salle pour les enseignants. L'ensemble du matériel numérique et pédagogique a été réinstallé pour assurer la continuité scolaire.

Nous remercions l'ensemble du personnel communal et enseignants pour le travail de déménagement et d'installation dans les nouveaux locaux.

Enfance-Jeunesse

Rentrée scolaire 2025-2026

Calendrier scolaire 2025-2026 zone A (Académie de Poitiers)

Vacances de Toussaint	Du samedi 18 octobre au dimanche 2 novembre
Vacances de Noël	Du samedi 20 décembre au dimanche 4 janvier
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au dimanche 22 février
Vacances de printemps	Du samedi 4 avril au dimanche 19 avril
Vacances d'été	Samedi 4 juillet

À NOTER : les vacances débutent le vendredi après les cours.
La reprise des cours a lieu le lundi matin.

Cette année nos écoles accueillent

Effectif des classes

École Maternelle du Jardin d'Images				
	Mme CALMETS	Mme FROÉLIGER	Mme PELLETIER	Total par niveau
PS	7	7	7	21
MS	7	6	6	19
GS	6	6	8	20
Total par classe	20	19	21	60

Ecole Élémentaire Marcel Pagnol							
	Mme MERLIÈRE	Mme RANCHOU	Mme BONTÉ	Mme CENDRET	Mme VERBRUGGE	Mme VARANNE	Total par niveau
CP	19	5					24
CE1		15	13				28
CE2			7	22			29
CM1					10	11	21
CM2					13	10	23
Total par classe	19	20	20	22	23	21	125

Matériel numérique

Pour la maternelle

La commune a doté les enseignantes de la maternelle de trois nouveaux vidéoprojecteurs, écrans et ordinateurs portables pour faciliter leur travail et développer de nouvelles méthodes d'apprentissage.

Coût du projet : 5 107,00€ HT

École élémentaire

Nous souhaitons remercier Monsieur Legrand, qui a fait don de 10 tablettes numériques à l'école élémentaire.



Le personnel communal

Ecole maternelle

- Mme Aurélie AUGAY - ATSEM
- Mme Kelly LECOMTE - ATSEM en remplacement de Mme RICHARD Estelle actuellement en arrêt maladie
- Mme Christelle VRAI - ATSEM
- Mme Emeline BILLEAUD - Agent communal polyvalent en poste pour le ménage le soir.
- Mme Alexia GIBAUT - Agent communal polyvalent en charge de la cantine, et en poste pour le ménage le soir.
- Mme Brigitte RABAIX - Agent communal polyvalent en charge de l'accompagnement des enfants dans le transport scolaire le matin et le soir, service en cantine le midi.

Ecole élémentaire

- Mlle Salomé LEDREAU - Animatrice périscolaire. Surveillance de la garderie matin et soir et surveillance de la pause méridienne.
- Mme Valérie COEURET - Animatrice périscolaire. Surveillance de la garderie le matin, le soir et de la pause méridienne
- Mme Emeline BILLEAUD - Agent communal polyvalent pour la surveillance de la pause méridienne.
- Mme Isabelle VIRIEUX - Agent polyvalent en charge de la cantine
- Mme Nathalie CHEDOZEAU - Agent polyvalente - Entretien des bâtiments communaux et Service en cantine à l'élémentaire.

Sécurisation des écoles

Nous rappelons à l'ensemble des parents qu'il est formellement interdit pour des raisons de sécurité de se stationner devant les écoles, en particulier sur les arrêts de bus.

Le Plan Vigipirate étant élevé au niveau « Urgence attentat », nous vous demandons à tous votre précieuse collaboration.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) est composé de : Mme Isabelle SÉCACHE, psychologue de l'Education Nationale, Mme Nelly AUDEBERT, Enseignante spécialisée chargée des aides pédagogiques et Mme Christine RUIZ GUINOT enseignante spécialisée ADR (Aides à dominante relationnelle). Tél. 05 49 85 17 44

Bus et services périscolaires

Tarifs payables au Trésor Public

L'accueil périscolaire (garderie)

Forfait 1,80€ le matin et 1,80€ le soir (facture mensuelle).

Les deux écoles ayant les mêmes horaires d'ouverture, la municipalité a mis en place une gratuité de 15 minutes le matin (8h20-8h35) UNIQUEMENT aux familles ayant des enfants dans les deux écoles afin de répondre aux difficultés que rencontrent certains parents.

Nous rappelons que la Mairie offre également 15 minutes le soir (16h30 à 16h45) à l'ensemble des familles des deux écoles.

Le transport scolaire depuis et vers les hameaux

Facture trimestrielle de **34,60€ par enfant** (engagement annuel). La gestion du transport est confiée au service de Grand Châtelleraut.

Le restaurant scolaire

Enfant 3,10€ le repas

Adulte 5,25€ le repas (facture mensuelle).

Le montant minimum pour que la Trésorerie déclenche une facturation est de 5€. Par conséquent, vous ne recevrez votre facture que lorsque ce seuil sera atteint.



Coupons loisirs

Le Coupon Loisirs est une aide financière mise en place par le CCAS de Vouneuil-sur-Vienne pour faciliter l'accès à la pratique culturelle, sportive et au centre de loisirs pour les enfants de la commune.

Aide limitée à 2 coupons par enfant et par année (pour 2 activités différentes).

Conditions pour bénéficier du Coupon Loisirs :

- résider à Vouneuil-sur-Vienne ;
- être âgé de 18 ans maximum ;
- adhérer à une association ou centre de loisirs de la commune, FEPS tennis de Cenon-sur-Vienne ou la Raquette Bonnimatoise ;
- être bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ou à défaut être admissible au plafond de ressources (voir ci-après).

Plafond des ressources 2023

1 Enfant	28 444€
2 Enfants	35 008€
3 Enfants	41 572€
4 Enfants	48 136€

Montant de l'aide

Montant de l'activité	Montant de l'aide
30€ à 60,99€	16€
61€ à 91,99€	31€
92€ et plus	46€

Pour que votre demande soit traitée, merci de nous retourner en mairie les justificatifs suivants :

- Formulaire de demande complété, daté et signé
- Attestation d'ouverture de droit de l'Allocation Rentrée Scolaire (pour les enfants à partir de 6 ans)
- Dernier Avis d'Imposition (pour les enfants de moins de 6 ans).

Vie Sociale

I Transport solidaire

Le transport solidaire est un service d'entraide citoyenne.

Il met en relation des bénéficiaires et des chauffeurs bénévoles pour permettre le déplacement à celles et ceux qui, définitivement ou momentanément, rencontreraient des difficultés de transport.

Pour qui ?

Des personnes en difficultés de mobilité en raison de certaines fragilités de façon temporaire ou permanente (difficultés d'ordre physique ou psychologique, habitat dans une zone isolée, etc.) et pour lesquelles les autres solutions de transport sont inaccessibles, voire inexistantes

Comment ?

Les chauffeurs et les bénéficiaires s'inscrivent au dispositif auprès de la Mairie de Vouneuil-sur-Vienne (qui veille à ce que la personne remplisse les conditions définies pour rejoindre le dispositif).

Et ensuite ?

La plateforme téléphonique du CIF-SP réceptionne et traite les demandes de trajets des bénéficiaires et gère la mise en relation avec un chauffeur disponible. Le chauffeur s'accorde avec le bénéficiaire et effectue le trajet avec son véhicule personnel. A l'issue du transport, le bénéficiaire indemnise directement le chauffeur bénévole selon un barème défini (autour de 0,37€/km) pour les frais de carburant. L'association CIF-SP assure le suivi des chauffeurs et des bénéficiaires.



Repas du 14 juillet 2025

Cette année, 47 personnes se sont réunies pour le traditionnel repas du 14 Juillet servi par le restaurant « La Belle Étoile » et la boulangerie FORTE pour le dessert.

Nous profitons bien évidemment de ces quelques lignes pour avoir une pensée pour Jean-Maurice ANTIGNY.

Personnes âgées, fragiles, isolées

La mairie tient un registre de personne à contacter en cas de canicule, crise sanitaire, coupure de courant importante...

Si vous êtes une personne vulnérable et que vous souhaitez que la mairie prenne de vos nouvelles ou vous apporte de l'aide lors d'épisodes compliqués, nous vous conseillons de vous rapprocher du secrétariat de la mairie ou au 05 49 85 11 48.

Colis de Noël

Les élus distribueront les 2^e et 3^e semaine de décembre, les colis de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus inscrites sur les listes électorales, et ayant réservé début d'été.

Les personnes absentes seront invitées à venir chercher leur colis à la Mairie.

Infos Grand Châtelleraut

I Médiathèque

L'équipe de la médiathèque vous a concocté un programme d'animation pour attendre le Père Noël...

L'Heure du Conte : il était une fois...

Mercredi 1^{er} octobre à 17h

Des histoires magiques drôles et merveilleuses racontées pour faire rêver petits et grands. Un moment à partager en famille pour découvrir la magie des mots et des histoires.

Pour tous à partir de 3 ans, réservation conseillée.

A la recherche du Père-Noël

Du mercredi 26 novembre au mercredi 24 décembre

Exposition-jeu - Tout public

Le repaire secret du Père-Noël ouvre ses portes, mais les lutins sont en ébullition : le 24 décembre approche à grands pas et le Père-Noël a disparu.

Une exposition « Cherche et Trouve » pour toute la famille.

On n'est pas aux pièces ! - Tout public

Pour 5 minutes ou 1 heure, pour 1 ou plusieurs pièces : apportez votre contribution au puzzle collectif de Noël !

Il était une fois... - Sur réservation

Mercredi 26 novembre à 17h

Chaussettes, chocolat, cheminée ! Et des histoires de Noël lues par la bibliothécaire.

La Fabrique de Noël - Tout public, sur réservation

Samedi 29 novembre de 10h à 12h

Fabriquons une décoration pour le sapin ou la maison !



La Mélodie de Gaspard : spectacle

Tout public, dès 3 ans, sur réservation

Vendredi 12 décembre à 20h

Par la Compagnie des Sans Lacets

Gaspard est un petit garçon, qui part de chez lui ce matin-là avec en tête une idée bien précise : ce soir, c'est Noël, et il voudrait faire une très jolie surprise à ses parents...

La cuisine de Noël : atelier cuisine

Tout public, sur réservation

Samedi 13 décembre de 10h à 12h

Une expérience gourmande et créative pour se mettre dans l'ambiance de Noël sans allumer le four.

I Mutualia



Flashez-moi !



Mutualia, la mutuelle partenaire de VOUNEUIL SUR VIENNE

RENDEZ-VOUS À DOMICILE

PLUS D'INFORMATIONS AUPRÈS DE VOTRE CONSEILLER

Un rendez-vous, une question ?

Contactez le 05.46.90.07.07

www.mutualia.fr



Entre nous, c'est humain

I Composteur

Équipez-vous pour le compostage avec Grand Châtellerault



Le kit composteur plastique

Volume : 400 litres
Extraction du compost : deux trappes de soustraction
Dimensions : 82 x 73,5 x 73,5 cm
À monter soi-même : composteur fourni en kit (4 panneaux + couvercle + boulons)

15€



Le kit composteur bois

Volume : 400 litres
Extraction du compost : ouverture facile par l'un des côtés
Dimensions : 70 x 70 x 75 cm
À monter soi-même : composteur fourni en kit (8 panneaux + couvercle + barres de liaison)

20€



Le seau de cuisine et le guide pratique

Volume : 10 litres
Le seau permet de conserver les déchets de cuisine pendant 2 ou 3 jours. Il limite les allers-retours quotidiens au composteur.
Le guide pratique fourni vous informe sur les règles essentielles pour un bon compostage.

GRATUIT

Commandez votre kit de compostage

1 composteur plastique + 1 seau + 1 guide = 15 €
1 composteur bois + 1 seau + 1 guide = 20 €
1 seau + 1 guide = gratuit

Réservation obligatoire au 0 800 835 821 Service à appel gratuit

Pour connaître le prochain jour de distribution (mensuelle), rendez-vous sur www.par-ici-les-bons-gestes.fr

I Déchetteries

Accès aux déchèteries

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS QUI RÉSIDENT SUR LE TERRITOIRE DE GRAND CHÂTELLERAULT (HORS GESTION SIMER) PRÉSENTATION DU PASS DÉCHETS OBLIGATOIRE

COMMENT OBTENIR SON PASS ?

- En ligne sur grand-chatellerault.fr
- À la direction Gestion des déchets de Grand Châtellerault, 208 rue d'Antran - 86100 Châtellerault sur présentation d'un justificatif de domicile de moins d'un an

Le premier Pass déchets est gratuit, 15 € le Pass supplémentaire ou perdu. Si vous trouvez un Pass déchets, merci de le retourner à la direction Gestion des déchets. Si vous possédez déjà un badge de déchèterie, celui-ci reste toujours valable...



Horaires

DE 9^H À 12^H ET DE 14^H À 17^H30
Fermées les jours fériés

OUVERTE FERMÉE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BONNEUIL- MATOURS L'OSILLON - 05 49 21 25 07		✓		✓		✓
CHÂTELLERAULT LA MASSONNE - 09 67 71 52 74	✓	✓		✓	✓	✓
CHÂTELLERAULT NONNES - 09 67 26 54 55	✓		✓		✓	✓
DANGÉ-SAINT-ROMAIN LA TAILLE DES FOUGÈRES - 06 49 19 74 24	✓	✓	✓		✓	✓
DOUSSAY LE HAUT MASSILLY - 06 49 19 99 71	✓		✓		✓	✓
NAINTRE LAUMONT - 09 67 72 13 28	✓	✓	✓	✓		✓
SAINT-CRISTOPHE LAC DE CHOUGNES - 06 02 18 77 14		✓		✓	✓	APRÈS- MIDI



I Calendrier des collectes 2025

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2025

Archigny / Availles-en-Châtellerault /
Beliefonds / Bonneuil-Matours / Monthoiron /
Senillé-Saint-Sauveur / Vouneuil-sur-Vienne
Châtellerault (voir au verso)

Mercredi

Une collecte par semaine en alternance entre le bac gris et le bac jaune

■ Semaine paire ■ Semaine impaire

Les jours fériés, la collecte est reportée au samedi suivant

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCTOBRE	NOV.	DÉC.
01. L	1	6	10	14	19	23	27	31	36	40	45	49
02. J		7	11	15	20	24	28	31	37	41	46	50
03. M		8	12	16	21	25	29	31	38	42	47	51
04. J		9	13	17	22	26	30	31	39	43	48	52
05. V			14	18	23	27	31	31	40	44	49	
06. S			15	19	24	28			41	45		
07. D			16	20	25	29			42	46		
08. L	2		17	21	26	30			43	47		
09. M		8	18	22	27	31			44	48		
10. J		9	19	23	28				45	49		
11. M			20	24	29				46	50		
12. M			21	25	30				47	51		
13. J			22	26	31				48	52		
14. V			23	27					49			
15. S			24	28					50			
16. D			25	29					51			
17. L			26	30					52			
18. M			27	31								
19. J			28									
20. M			29									
21. J			30									
22. M			31									
23. J												
24. V												
25. S												
26. D												
27. L												
28. M												
29. J												
30. M												
31. J												

Vie culturelle et animation

Forum des associations



La 2^e édition du forum des associations de Vouneuil-sur-Vienne a eu lieu le samedi 6 septembre 2025.

Organisé par la Municipalité, cet événement a permis de mettre en valeur la diversité du tissu associatif local. Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu rencontrer les bénévoles, découvrir les activités proposées et assister à des démonstrations variées. Ce rendez-vous a été l'occasion de favoriser les échanges, de créer du lien et de donner de la visibilité aux nombreuses associations qui animent la vie de notre commune.

La Municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants ainsi que le public venu nombreux.

Ramassage des déchets dans la nature

Le samedi 13 septembre 2025, comme chaque année, une matinée de collecte des déchets dans la nature a eu lieu.

Une petite équipe composée d'élus et d'habitants s'est réunie dès 9h afin de parcourir les routes et les chemins de la commune.

Les Ardentes, les Gagnerie et la route de Cenon ont ainsi pu être débarrassées de déchets en tout genre.

Cette matinée c'est conclu par un verre de l'amitié offert par la municipalité.



Retour sur l'été

Après toutes ces manifestations d'été, la Municipalité remercie le public d'être venu aussi nombreux, tous les participants, les employés, les bénévoles, les membres des associations, toutes les personnes qui ont contribué à la bonne organisation, la Communauté d'Agglo du Grand Châtelleraut (CAGC), Le Département de la Vienne ainsi que le Comité d'Animations pour le prêt de chaises et de tables facilitant la réussite de ces soirées.

Feu d'artifice annulé, mais soirée réussie !

Malgré l'annulation du traditionnel feu d'artifice, le public a répondu présent pour la soirée du 12 juillet organisée sur les bords de Vienne. La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous pour cette soirée qui a su combler les attentes.

La foule a été conquise par le concert de "Thérapie Mélody". Venu de Poitiers, ce groupe a enflammé la scène avec son répertoire électro-pop-rock français, créant une ambiance festive tout au long de la soirée.

Pour le plus grand plaisir des participants, l'association "Le Petit Prince" a tenu le stand boisson-restauration, offrant la possibilité de se rafraîchir et de se restaurer.

La commune tient à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée.

Marché d'été

Chaque mardi soir, vous avez été fidèles au rendez-vous, et grâce à vous, cette édition a été un véritable succès ! Entre la bonne humeur, les stands variés, le soleil au rendez-vous et une belle affluence chaque semaine, toutes les conditions étaient réunies pour faire de ce marché un moment convivial et apprécié de tous.

Un grand merci à Mme Aurélie RELLAND pour son organisation et son engagement tout au long de l'été.

Merci également à tous les exposants et bien sûr à vous, visiteurs, pour votre présence !



Succès pour la guinguette estivale de Vouneuil-sur-Vienne !

Ce jeudi 14 août 2025, la commune de Vouneuil-sur-Vienne a vibré au rythme d'une soirée exceptionnelle, organisée en partenariat avec le Grand Châtelleraut et le Café de la Gare. Le public est venu en nombre pour profiter d'un "bistrot guinguette" qui a tenu toutes ses promesses.

Dès les premières notes, l'ambiance, à la fois conviviale et festive, a conquis l'assemblée. Le duo "Obo & Mia" a offert une performance avec de grands standards de la chanson française créant une atmosphère chaleureuse.

La soirée a démontré que la musique et la convivialité sont des ingrédients parfaits pour rassembler les habitants et faire vivre le cœur de la commune.

Journal des associations

I ACCA



L'association Communale de Chasse Agréée (ACCA) a récemment installé quatre nouveaux miradors afin de renforcer la sécurité sur les zones de chasse de la commune de Vouneuil-sur-Vienne.



Sur les recommandations de la municipalité, trois d'entre eux ont été placés le long des sentiers du Pinail, dans un souci de préserver la tranquillité des promeneurs. Fabriqués artisanalement en métal, ces miradors ont été conçus pour offrir une durabilité optimale.

Le 30 août dernier s'est tenu le traditionnel repas annuel des chasseurs. Pas moins de 157 convives ont partagé un moment convivial autour d'un repas préparé et servi par les bénévoles, avec au menu le fameux jambon cuit maison — une spécialité incontournable des chasseurs. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive grâce à l'animation d'un DJ et des Échos du Prieuré. Un grand merci à tous les participants et rendez-vous l'année prochaine !

I APE

Nouvelle année, nouvelle équipe

Nous nous donnons l'objectif de poursuivre les temps forts existants (photographies de famille, bourse aux jouets, marché de Noël, vide grenier, bourse aux vêtements, kermesse...) et de proposer des nouveautés afin de faire plaisir aux enfants scolarisés sur la commune et aider la réalisation de projets au sein des écoles.

Nous avons besoin de parents bénévoles afin de nous aider dans nos projets et partager des moments conviviaux ensemble !

Rejoignez-nous simplement, pour une heure, pour une fois, en fonction de vos envies, vos disponibilités, en nous envoyant un mail, en nous rencontrant à la sortie des écoles, en nous rejoignant sur la page Facebook de l'APE !



APE : apevouneuil@gmail.com

I Action emploi

ACTION EMPLOI
Association Intermédiaire

Vous êtes à la recherche d'un emploi?

Des missions ponctuelles ou régulières rémunérées dans des domaines variés tels que :

- Nettoyage des locaux • Voirie • Manutention
- Entretien d'espaces verts
- Service en cantine préparation de repas
- Surveillance • Accompagnement scolaire
- Travaux d'entretien des bâtiments • Accueil
- Secrétariat • Comptabilité • Ménage • Repassage

Vous recherchez du personnel ?
Particulier*, entreprises, Collectivités, associations

Action emploi vous simplifie la vie en s'occupant de tout !

CONTACTEZ-nous
Vouneuil-sur-Vienne
Espace Couleurs 42 place de la Libération
05 49 85 68 76
contact@action-emploi86.fr

I Envolée des Sens

L'Association l'Envolée Des Sens & Rei Do Karaté Club a pour objectif de promouvoir et développer les arts martiaux chinois (Wushu) et japonais.



Affiliée à la FFKDA, nos professeurs sont des professionnels ou diplômés fédéraux. Forte de ses 72 adhérents, celle-ci favorise la découverte de soi et des autres, suivant des traditions ancestrales des arts martiaux au travers des principes de bienveillance, respect, persévérance et humilité. Afin d'enrichir nos échanges, nous travaillons en étroite collaboration avec des experts d'arts martiaux, d'autres clubs et associations de France mais aussi des Fédérations Internationales, afin de vous proposer une transmission de savoir de qualité.

Nous professeurs vous proposons du Qi Gong de santé & traditionnel, Taiji Quan, Body karaté, Karaté Shotokan (enfant/adulte), Karaté contact, Self-défense et Close Combat.

Pour en savoir plus :
www.lenvoleedessens.fr
ou Facebook : [lenvoleedessens86](https://www.facebook.com/lenvoleedessens86)

Festi Val de Vienne

« Tout baigne ! » à Vouneuil



L'association Festi Val de Vienne accueillera le Théâtre Populaire Pictave, le Samedi 31 janvier 2026, à 20h30, à la Salle des Fêtes de Vouneuil-sur-Vienne.

Le Théâtre Populaire Pictave interprétera la comédie à succès, « Tout baigne » jouée par 6 comédiens pour le plus grand plaisir du public. Fous Rires et divertissement garantis.

Résumé : « Dans une maison en Touraine en plein été, Yann-Joël et sa femme Marine attendent tranquillement l'arrivée de leur premier bébé. Dehors, un gros orage entraîne une montée des eaux et soudain une multitude de personnages hauts en couleur déferle chez les Devernoy. Arrivent ainsi dans l'effervescence, un campeur sans-gêne, le copain bague et la copine sapeur-pompier hystérique.

Le futur papa ne doit pas contrarier sa femme pour lui éviter un accouchement prématuré. Mais comment faire avec cette bande d'hurluberlus... »

Dans la pure tradition du théâtre de boulevard, cette comédie réserve son lot de quiproquos et de rebondissements irrésistibles.

Cette représentation organisée par les bénévoles de l'association Festi Val de Vienne depuis près de 20 ans offre une mise en scène et des décors de qualité... Au cours de la représentation, des lots sont à gagner.

Infos Pratiques

- Entrées : 10€
Gratuit pour les moins de 12 ans
- Informations Billetterie et Réservations :
06.11.93.18.02 ou 06 44 79 83 78



Team Plein Angle

La fin du championnat du monde d'endurance approche à grand pas, après les 24h du Mans en avril et une belle dixième place à l'arrivée, ensuite les 8h de Spa en Belgique avec cette fois une 8^e place lors du passage du drapeau, la finale aura lieu à l'occasion du Bol d'or sur le circuit du Paul Ricard.

Jérémy ainsi que son équipe vendéenne le Team racing 85 vont aller donner le meilleur pour espérer une belle place en catégorie stock au guidon de la Kawasaki ZX10R numéro 85.

N'hésitez pas à suivre la course sur Eurosport ou l'équipe 21.



Judo Club du Pinail

Le Club de Judo, Jujitsu, Taïso est heureux de vous accueillir pour sa nouvelle saison

Les entraînements se déroulent :
le lundi au gymnase Vouneuil-sur-Vienne

- de 17h15 à 18h15
pour les 5 - 8 ans (Judo)
- de 18h15 à 19h15
pour les + 9 ans (Judo)
- de 19h15 à 20h30 (Taïso)

Jeudi au dojo de Bonneuil Matours

- de 17h15 à 18h15
pour les 5 - 8 ans (Judo)
- de 18h15 à 19h15
pour les + 9 ans (Judo)
- de 19h15 à 20h30
pour ado et adultes (Jujitsu)

Reprise des cours le 8 septembre 2025.

Rejoignez-nous !

N'hésitez pas à nous contacter bureau

jcp86@gmail.com

06 25 48 18 58 (Katia Présidente)

06 99 32 54 66 (Serge Professeur)



MJC

Après un bel été pendant lequel nous sommes amusés au gré des activités, séjours et autres sorties, nous entamons avec enthousiasme cette nouvelle année scolaire.

Au programme, toujours des animations, du partage et de beaux moments à vivre ! Entre rencontres au collège (foyer), accompagnement des élèves (CLAS) et temps des mercredis et vacances sco-

laire, les mois à venir s'annoncent riches en rires et émotions.

Nous proposerons une nouvelle fois des projets à construire ensemble, des séjours, des actions en lien avec les envies et les besoins des jeunes ; alors à vos méninges, nous sommes prêts à tout entendre !

Cendrine et Jimmy vous attendent et vous accueillent.

Pour tout renseignement

- contactez Cendrine PAGNIE

au 07 68 89 19 84

- mail : secteurjeunes@mjclespetitesrivieres.fr



Réserve naturelle du Pinail

Bilan touristique de la réserve du Pinail : 9 640 visiteurs ont parcouru le sentier de la réserve du printemps à l'été.

Une belle fréquentation et un beau succès de la fête du Pinail qui a réuni près de 600 personnes au mois de juin (village nature, atelier artistique, tonte des moutons...).

Les vacances scolaires sont l'occasion de proposer différentes activités : visite guidée, observation des petites bêtes, balade au crépuscule... Elles ont attiré 269 participants tandis que l'expérience famille qui se pratique en autonomie avec le sac à dos du « Petit explorateur du Pinail » a réuni 308 personnes, soit 76 familles.

Au niveau des sorties scolaires et formations étudiantes, plus de 500 élèves ont été encadré par GEREPI et le CPIE Seuil du Poitou.

Pour finir, les 40 amis de la réserve ont pu se retrouver une fois par mois pour participer à la vie de la réserve (observations naturalistes, chantier de ramassage de déchets, etc.).



Illustrations : Sortie nature au Pinail © GEREPI

Envie de participer à une activité ?

Rejoignez GEREPI cet automne avec les « Amis de la réserve » ou encore les animations des vacances de la Toussaint (gratuit) info sur www.reserve-pinail.org



Cross 2000

Course motocross du 28 septembre 2025

Nous avons passé une super journée, la météo était de notre côté, malgré la semaine compliquée. Une cinquantaine de bénévoles étaient actifs tout le week-end pour que la manifestation se déroule le mieux possible. Les courses étaient superbes avec en première chez nous des quads. Les pilotes apprécient beaucoup ce circuit, et ils se sont régalés l'après-midi une fois que la piste avait séché. Le public était au rendez-vous, emmené par un speaker incroyable, qui nous a fait vivre la course avec intensité.

Le club existe depuis 41 ans, et avec les encouragements reçus, il devrait perdurer encore longtemps.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Votre responsabilité



NON au PROJET EOLIEN sur BONNEUIL / VOUNEUIL

Mobilisés, nous avons convaincu la Préfecture de refuser les éoliennes sur nos communes de Bonneuil et Vouneuil.
Crien n'est encore gagné, le promoteur attaque en justice. Le combat va donc se poursuivre.
Indispensable, un avocat nous représentera.

Soutenez-nous avec un **DON*** à l'association VDF pour que nous puissions défendre notre cadre de vie.
*défiscalisé à hauteur de 66%
<https://www.helloasso.com/associations/vent-de-la-foye>



Nous comptons sur votre mobilisation car sans votre concours, nous n'aurons pas les moyens de nous défendre.

<https://www.facebook.com/ventdelafoye>

<https://www.helloasso.com/associations/vent-de-la-foye>

ASV

Une nouvelle dynamique pour notre football local !!



À partir de la saison 2025-2026, l'A.S.Vouneuil s'engage dans une entente sportive ambitieuse en se regroupant avec les clubs d'Availles, Cenon et Bonneuil, afin d'offrir aux jeunes une structure encore plus forte, plus unie et plus ambitieuse !

En unissant nos forces, nous visons à offrir de meilleures conditions de jeu, à

renforcer la formation de nos jeunes et à construire ensemble un projet sportif solide et cohérent.

Restons unis, passionnés et tournés vers l'avenir.

ENSEMBLE, faisons grandir notre club !

CATÉGORIES	LIEUX	JOURS	HORAIRES
Baby foot	Availles	Samedi	10h30/11h30
U6 / U7 U8 / U9	Vouneuil	Mercredi	14h30/16h00
		Samedi (quand pas de plateau)	10h30/11h30
U10 / U11	Availles	Mardi	18h30/20h00
	Cenon	Vendredi	8h00/19h00
U12 / U13	Vouneuil	Mercredi	16h30/18h00
	Bonneuil	Vendredi	18h15/19h15
U14 / U15 U16 / U 17 / U18	Cenon	Lundi	18h45/20h30
	Availles	Jeudi	

Calendriers des manifestations

Octobre

- >> Ven **10** **Belote** – Club de l'amitié – Salle des fêtes
>> Dim **12** **Octobre rose** – Les globes trotteuses – Salle des fêtes
>> Mar **14** **Repas mensuel** – Club de l'amitié – Salle des fêtes
>> Ven **17** **Belote** – Les laboureurs de Montgamé – Salle des fêtes

Novembre

- >> Sam **1** **Bourses aux jouets** – APE – Salle des fêtes
& Dim **2**
>> Mer **5** **Repas mensuel** – Club de l'amitié – Salle des fêtes
>> Sam **22** **Loto** – Club de l'amitié – Salle des fêtes
>> Sam **29** **Marché de Noël** – APE – Salle des fêtes

Décembre

- >> Mar **9** **Repas mensuel** – Club de l'amitié – Salle des fêtes



Horaires d'ouverture

Mairie

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le mercredi de 8h30 à 12h, le samedi de 9h à 12h (fermé le samedi en juillet et août).

Tél. 05 49 85 11 48

accueil@vouneuil-surviennne.fr

La Poste

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h

Tél. 3631

Médiathèque

Ouvert le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h30, le samedi de 10h à 12h30.

Tél. 05 49 85 59 64

Gendarmerie Nationale

• BONNEUIL-MATOURS

Ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 08h à 12h et de 14h à 18h.

En cas d'ouverture sur un jour férié de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Tél. 05 49 85 20 07

• PLEUMARTIN

Ouvert les mardi, jeudi, samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h.

En cas d'ouverture sur un jour férié de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Tél. 05 49 86 50 05



Restons en contact

MAIRIE - VOUNEUIL-SUR-VIENNE

34, place de la Libération
86210 Vouneuil-sur-Vienne

Tél. 05 49 85 11 48

www.vouneuil-sur-vienne.fr